



TRANSMIS LE 21/03/2026  
REÇU LE 31/03/2026  
AFFICHÉ LE 01/04/2026  
NOTIFIÉ LE 01/04/2026  
PUBLIÉ LE 02/04/2026  
EXÉCUTOIRE LE 04/04/2026

FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Secrétariat Général  
XM/PCh/EM

ARRÊTÉ N° 26-292

\*\*\*\*\*

PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS  
à M. Alain MAKOUNDIA, Conseiller municipal

Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18,

VU l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

VU le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,

VU l'installation de **M. Alain MAKOUNDIA, en qualité de Conseiller municipal**, le 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT le Tableau du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT que le Maire est seul chargé de l'administration,

CONSIDÉRANT l'utilité de déléguer certaines attributions du Maire pour la bonne marche du service public communal,

CONSIDÉRANT qu'un arrêté de délégation doit nécessairement préciser l'étendue et les limites des fonctions déléguées,

ARRÊTE

\*\*\*\*\*

**Article 1** En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales délégation de fonction est donnée à **M. Alain MAKOUNDIA en tant que Conseiller municipal, dans les domaines et limites suivants** (étant précisé que le Maire peut toujours exercer les compétences qu'il a déléguées) :

- **Mobilités douces.**

**Article 2** – La délégation de fonction définie à l'article 1 du présent arrêté comprend délégation de signature à **M. Alain MAKOUNDIA**, des actes suivants :

- **Mobilités douces**
  - Rapports et correspondances se rapportant à la mise en place des mobilités douces ;
  - Actions en faveur du développement des mobilités douces;
  - Correspondances en relation avec les associations et les administrés ;
  - Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 60.000 € HT.

**Article 3** – La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte à M. Le Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et de tous actes signés à ce titre.

La signature de **M. Alain MAKOUNDIA** sur les actes dont il a compétence, devra être précédée de la mention :

*Par délégation du Maire,  
Alain MAKOUNDIA  
Conseiller Municipal  
En charge de....*



Ville de Franconville – Arrêté 26 –292 - MAKOUNDIA Alain

**Article 4** – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa transmission aux services départementaux au titre du contrôle de légalité, de l’affichage en mairie et/ou de sa notification et sera transcrite sur le registre des Arrêtés. Il sera porté au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

**Article 5** - En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 6** - Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 27 mars 2026.

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne  
Conseiller régional d’Ile-de-France



Arrêté notifié à Alain MAKOUNDIA, le 01/04/2026  
Signature

# Acte à classer

ARR26-292DGS

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-03-31T09-41-39.00 ( MI268705862 )

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20260331-ARR26-292DGS-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS à M. Alain **MAKOUNDIA**,  
Conseiller municipal

Date de décision : 31/03/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions  
5.4.1. permanente

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [MAKOUNDIA Alain- ARR 26-292.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 31/03/26 à 09:41

Date 31/03/26 à 09:41

Date 31/03/26 à 09:46

Par [MAGLOIRE Emmanuelle](#)

Par [MAGLOIRE Emmanuelle](#)